

VIE QUOTIDIENNE

- Conseil municipal : jeudi 19 juin à 18h30 à la mairie.



ERRATUM – Etat-civil

Dans le bulletin municipal n° 20, une erreur de nom s'est glissée dans la rubrique des naissances : le 21 mai 2024, c'est **Gaston FIQUET COSTIOU** qui est venu au monde.



Journée citoyenne de ramassage des déchets – Plage de Rouvran

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement, la commune sous l'égide du PNR, des PBBM et du CRC organise une **opération de nettoyage du littoral** le :

📅 **Jeudi 5 juin 2025**

🕒 **À partir de 10h30**

📍 **Rendez-vous devant la plage de Rouvran**

Cette action s'inscrit dans une démarche de **sensibilisation à la protection de l'environnement** et de lutte contre la pollution plastique qui affecte nos côtes et la biodiversité marine.

En famille, entre amis ou en solo, venez contribuer à cette action concrète et conviviale. Les sacs de collecte seront fournis sur place par Golfe Morbihan-Vannes Agglomération.

Conseils pratiques :

- Prévoyez une tenue adaptée à la météo (chapeau, coupe-vent, chaussures fermées).
- Apportez votre gourde pour rester hydraté.
- Les enfants sont les bienvenus sous la responsabilité des adultes accompagnants.

Ce geste simple, à la portée de tous, a un **impact réel et durable**. Chaque déchet ramassé est un pas de plus vers une nature préservée. Rejoignez-nous nombreux pour cette matinée utile, citoyenne et conviviale !



OSTREAPOLIS



Nouvelle exposition temporaire "Eau", conçue par le Museum d'Histoire Naturelle de Toulouse, au sein d'Ostréapolis, le centre d'interprétation dédié à l'ostréiculture et au patrimoine maritime du Golfe du Morbihan.

Cette exposition explore **l'eau sous toutes ses formes** et met en lumière son rôle essentiel dans la vie et les sociétés humaines. Elle invite les visiteurs à un **voyage fascinant** à travers divers supports et **dispositifs interactifs**.

📍 **Lieu** : Ostréapolis - Rue du Bois de la Salle - 56 370 Le Tour-du-Parc



Arrivée de Delphine DHOOSCHE au service urbanisme

Le service urbanisme est **ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h**, avec ou sans rendez-vous.

Contacts : urbanisme@letourduparc.fr ou 02.97.67.30.01





PRINTEMPS : RAPPEL DES REGLES DE BON VOISINAGE

Avec le retour des beaux jours, il est naturel de vouloir profiter pleinement de son jardin, d'entretenir ses espaces verts ou de partager un bon moment autour d'un barbecue. Cependant, ces activités ne doivent pas nuire à la tranquillité des voisins. Afin de préserver un cadre de vie agréable pour tous, voici un rappel des principales réglementations en vigueur dans notre commune.

Bruits de voisinage : respectez les horaires !

Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des outils motorisés (tondeuses, taille-haies, perceuses, etc.) sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

- **Du lundi au samedi** : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- **Le dimanche et jours fériés** : uniquement de 10h à 12h

En dehors de ces plages horaires, merci de reporter vos activités bruyantes afin de respecter le repos et la tranquillité de tous.

Feux de jardin : des règles strictes

Par ailleurs, il est interdit de brûler des déchets verts à l'air libre (branches, feuilles mortes, tailles de haies...) sur l'ensemble du territoire communal, conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur. Cette pratique est à la fois polluante, dangereuse et source de nuisances olfactives pour le voisinage.

Des solutions alternatives existent : compostage ou dépôt en déchetterie.

Le bon sens et le dialogue : vos meilleurs alliés

Le respect de ces règles, basé sur le civisme et le bon sens, permet de maintenir des relations harmonieuses entre voisins. En cas de gêne ponctuelle, le dialogue reste la meilleure solution avant toute autre démarche.



DES GLYCINES AUTOUR DE LA MAIRIE

Les façades de la mairie se parent de nouvelles couleurs grâce à la plantation de glycines, ces magnifiques lianes grimpantes aux grappes de fleurs mauves ou blanches. Ce choix n'est pas seulement esthétique : il s'inscrit dans une volonté de valoriser le cadre de vie, tout en favorisant la biodiversité locale.

Une plante aux mille atouts

La glycine est reconnue pour sa **floraison spectaculaire** au printemps. Ses longues grappes parfumées embellissent les murs, pergolas et clôtures, créant une atmosphère apaisante et bucolique en plein cœur de la commune. Mais au-delà de sa beauté, la glycine présente plusieurs avantages :

- **Plante peu exigeante**, elle demande peu d'entretien une fois bien installée.
- **Elle attire les pollinisateurs** (abeilles, bourdons), participant ainsi à la préservation de la biodiversité.
- **Elle offre une protection naturelle contre la chaleur** en créant de l'ombre en été, tout en laissant passer la lumière en hiver grâce à son feuillage caduc.

Un cadre de vie embelli

Ces nouvelles plantations autour de la mairie visent à renforcer l'attractivité et la convivialité du centre bourg de la commune. Elles s'inscrivent dans une démarche plus large de **verdissement des espaces publics**, à laquelle chacun peut participer en valorisant ses propres jardins ou façades.

Nous espérons que cette initiative sera accueillie avec enthousiasme et qu'elle contribuera à renforcer le lien entre nature, patrimoine et habitants.

MARCHÉ : Le dimanche matin : place des 4 frères Le Blouch.

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17
Dr Richard : 02 97 67 34 07 / Ecole Publique : 02 97 67 30 70

Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie du Tour du Parc • 1 Place de la Mairie, 56370 LE TOUR DU PARC
Téléphone : 02 97 67 30 01 • www.letourduparc.fr

Directeur de la publication : François MOUSSET

Réalisation : La commission communication

Distribution : Elus et agents communaux

Crédits photos : Mairie du Tour du Parc, les associations communales, Ostréapolis

Impression : Mairie du Tour du Parc

Tirage : 1000 exemplaires

Dépôt légal : N°1516-09 mai 2017

Papier 100% recyclé - certifié Blue Angel et Ecolabel Européen

ISO 9001 / ISO 14001 / OHSAS 18001 / DIN 67 38 / PCF / CNeutral.

